



B.U.T. GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE - NÎMES



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Structure de
formation
IUT Nîmes



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- > Automatisme et Informatique Industrielle (AII)
- > Electricité et Maîtrise de l'Energie (EME)
- > Electronique et Systèmes Embarqués (ESE)

Présentation

En intégrant le Bachelor Universitaire de Technologie Génie Électrique et Informatique Industrielle (B.U.T. GEII), les étudiants bénéficient d'un parcours intégré en 3 ans pour atteindre le grade de licence. Le diplôme est aligné sur les standards internationaux et facilite les échanges avec les universités étrangères.

Avec le B.U.T. GEII, les étudiants continuent à profiter d'un enseignement universitaire et technologique encadré par des équipes pédagogiques expérimentées. Le cursus s'articule toujours autour de mises en situation professionnelles, de périodes en entreprise sous forme de stages ou en alternance.

Objectifs

Diplôme polyvalent, le B.U.T. GEII a pour objectif de former des cadres intermédiaires capables de mettre en place et gérer des installations électriques, de concevoir, réaliser,

programmer et maintenir des cartes électroniques fixes ou embarquées (automobile, avionique, robotique, etc.), d'automatiser et de contrôler des processus industriels.

Vous serez capable de gérer et maintenir des réseaux informatiques industriels, d'analyser et de développer des systèmes de traitement et de transmission de l'information.

Dans la finalité, vous œuvrerez dans les domaines de la ville et de l'industrie du futur, des réseaux intelligents et connectés, des transports et de l'électromobilité, de l'aéronautique, des énergies renouvelables, de la santé, de l'audiovisuel, du spatial,...

Savoir-faire et compétences

Le BUT GEII permet de développer 4 compétences professionnelles :

- **Concevoir la partie GEII d'un système** : en adoptant une approche holistique intégrant les innovations technologiques en lien avec la stratégie de l'entreprise pour répondre un besoin client ; En produisant l'ensemble des documents nécessaires pour le client et les différents prestataires ; En communiquant de façon adaptée avec les différents acteurs avant et pendant la phase de conception.
- **Vérifier la partie GEII d'un système** : en tenant compte des spécificités matérielles, réglementaires et contextuelles ; En mettant en œuvre un plan d'essais et d'évaluations, dans une visée d'analyse qualitative et corrective ; En tenant compte des enjeux économiques, environnementaux et réglementaires de la société.



- **Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système** : en adoptant une communication proactive avec les différents acteurs ; En adoptant une approche holistique intégrant les nouvelles technologies et la transformation digitale.

- **Compétence 4 : propre à chaque parcours**

Ces 4 **compétences** de la spécialité GEII **incluent les 6 compétences transversales** ci-dessous :

- les usages du numérique,
- l'exploitation de données à des fins d'analyse,
- l'expression et la communication écrite et orale,
- le positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel,
- la maîtrise des différentes techniques d'information et de communication,
- l'action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle.

Dimension internationale

Mobilité internationale facilitée.

Organisation

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances **s'effectue en continu et à la fin de chaque semestre** (30 ECTS par semestre). Il permet de connaître le niveau de maîtrise des compétences acquises. Au total, **6 semestres (180 ECTS)** doivent être validés pour obtenir le B.U.T. GEII.

Les étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre en 3ème année du B.U.T. GEII et ayant validé 120 ECTS (4 semestres) peuvent demander la délivrance du Diplôme Universitaire Technologie (D.U.T.) GEII (bac + 2).

Aménagements particuliers

Sportifs de hauts niveau

L'université souhaite accorder aux sportifs de haut niveau les moyens nécessaires à la poursuite d'études universitaires. L'accompagnement se traduit par des aménagements de cursus adaptés aux contraintes sportives visant à concilier études supérieures et carrière sportive.

Pour pouvoir y prétendre, vérifiez votre éligibilité [ici](#)

La demande de statut de haut niveau est à effectuer tous les ans.

Artistes confirmés

L'université favorise l'accès en formation initiale et continue des artistes confirmés. L'accompagnement peut se traduire par des aménagements de cursus adaptés. Pour plus d'info, contactez le service Scolarité [ici](#).

Étudiant en situation de handicap

Complémentaires dans leurs missions, les services Handiversité et de Médecine de Prévention s'associent pour vous accompagner dans la réussite de votre parcours de formation. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour vous informer, évaluer votre situation, recommander les aménagements adaptés et suivre leur mise en œuvre. (Plus d'info [ici](#)).

Stages, projets tutorés

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 22 semaines minimum échelonnées sur les 3 années afin d'appliquer les compétences acquises.

Projet tutorés

Un volume horaire de **600 heures** est attribué **aux projets tuteurés**. Ils permettent de mener une étude par petit groupe. Ils sont conduits au cours des trois années de formation en parallèle avec l'enseignement classique.

Admission

Modalités d'inscription



Dépôt des candidatures via le portail **Parcoursup** [ici](#)

Public cible

BAC Général obtenu

à partir de 2021, spécialités conseillées

- Mathématiques + Physique-chimie
- ou Numérique et sciences informatiques

Avant 2021

BAC Général : BAC S, ES

BAC Technologique : STI2D

Étude du dossier : appréciations de l'équipe pédagogique ; avis du conseil de classe ; motivation pour la filière ; notes de français et d'anglais ; notes de première et terminale.

Droits de scolarité

Les frais de scolarité comprennent :

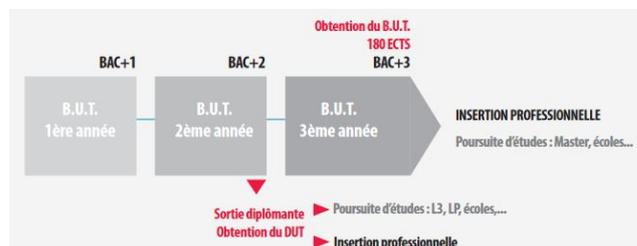
- les **droits d'inscription** à l'Université (fixés chaque année au niveau national ; plus d'info [ici](#)),

- la **Cotisation à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC)** qui est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. (Plus d'info [ici](#))

Chaque étudiant en formation initiale ou en contrat d'apprentissage dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquittement (**paiement ou exonération**) de la CVEC.

Et après

Poursuite d'études



Insertion professionnelle

SECTEURS D'ACTIVITÉ/MÉTIERS

- Bureau d'étude électrique ou électronique,
- Automaticien, roboticien,
- Électronicien,
- Électrotechnicien,
- Chargé d'affaire,
- Chargé d'exploitation,
- Technicien informatique et réseau,
- Technicien de maintenance électrique.

Infos pratiques

Contacts

Thierry TALIERCIO

☎ 04 66 62 85 25

✉ iutn-geii@umontpellier.fr

Michel DUMAS / Alternance

☎ 04 66 62 85 52

✉ michel.dumas@umontpellier.fr

Scolarité IUT Nîmes

☎ 04 66 62 85 02/04 66 62 85 03

✉ iutn-scolarite@umontpellier.fr



Lieu(x)

📍 Nîmes - IUT

En savoir plus

Infos B.U.T. GEII

[🔗 https://iut-nimes.edu.umontpellier.fr/formations/but-bachelor-universitaire-de-technologie/](https://iut-nimes.edu.umontpellier.fr/formations/but-bachelor-universitaire-de-technologie/)



Programme

Organisation

La formation **début** en septembre et **dure 3 ans**. Elle s'articule autour d'enseignements universitaires et technologiques. Le volume horaire total est de **2 000 heures réparties en 6 semestres**. Le programme **est construit sur une approche par compétences**. L'acquisition des compétences **s'appuie sur l'articulation de mises en situation professionnelle et d'enseignements théoriques**.

1ère année - TRONC COMMUN

SEMESTRE 1		SEMESTRE 2	
SAE (*) 1.01	Station de pompage	SAE 2.01	
SAE 1.02	Robot	SAE 2.02	
Portfolio (**)		Portfolio	
R1.01	Anglais	R2.01	Anglais
R1.02	Culture et Communication	R2.02	Culture et
R1.03	Vie de l'Entreprise	R2.03	Vie de l'E
R1.04	Outils Mathématique et Logiciels	R2.04	Outils Ma
R1.05	PPP (***)	R2.05	PPP
R1.06	Intégration à l'Université	R2.06	Automatis
R1.07	Automatisme	R2.07	Informatio
R1.08	Informatique	R2.08	Electroni
R1.09	Electronique	R2.09	Energie
R1.10	Energie	R2.10	Physique
R1.11	Physique Appliquées		

(*) Les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE)

Les SAE permettent l'évaluation en situation de la compétence. Cette évaluation est menée en correspondance avec l'ensemble des éléments structurants le référentiel, et s'appuie sur la démarche portfolio, à savoir une démarche de réflexion et de démonstration portée par l'étudiant lui-même. En tant qu'ensemble d'actions, la SAE nécessite de la part de l'étudiant le choix, la mobilisation et la combinaison de ressources pertinentes et cohérentes avec les objectifs ciblés. L'enjeu d'une SAE est ainsi multiple :

- Participer au développement de la compétence ;
- Soutenir l'apprentissage et la maîtrise des ressources ;



- Intégrer l'autoévaluation par l'étudiant ;
- Permettre une individualisation des apprentissages.

(**) La démarche portfolio

Nommé parfois portefeuille de compétences ou passeport professionnel, le portfolio est un point de connexion entre le monde universitaire et le monde socio-économique. En cela, il répond à l'ensemble des dimensions de la professionnalisation de l'étudiant : de sa formation à son devenir en tant que professionnel.

(***) Le Projet Personnel et Professionnel (PPP)

Présent à chaque semestre de la formation et porté par l'ensemble des enseignants de l'équipe pédagogique, le Projet Personnel et Professionnel est un élément structurant qui permet à l'étudiant d'être l'acteur de sa formation, d'en comprendre et de s'en approprier les contenus, les objectifs et les compétences ciblées

Dés la 2ème année, l'étudiant choisit un parcours et acquiert une compétence spécifique au parcours choisi

- **Automatisme et Informatique Industrielle (AII) : INTÉGRER** un système commande et contrôle dans process industriel,
- **Électricité et Maîtrise de l'Énergie (EME) : INSTALLER** tout ou partie d'un système de production, de conversion et de gestion d'énergie sur site,
- **Électronique et Systèmes Embarqués (ESE) : IMPLANTER** un système matériel ou logiciel.

Automatisme et Informatique Industrielle (AII)

Electricité et Maîtrise de l'Energie (EME)

Electronique et Systèmes Embarqués (ESE)